



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Conservation régionale
des monuments historiques
Affaire suivie par
Josiane Boulon

Tél. (33) [0]4.72.00.43.60.
courriel : josiane.boulon@culture.gouv.fr
secrétariat (33) [0]4.72.00.44.75.

Monsieur Maurice VINCENT
Maire de Saint-Etienne
Direction des affaires culturelles

Hôtel de ville
BP 503
42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

S/C de Madame la préfète de la Loire

Lyon, le 15 JUIL. 2013

Objet : Ancienne école des Beaux-Arts
Examen de la demande de protection au titre des monuments historiques

Réf : 2013-110/JB/CB

Monsieur le maire,

Par courrier en date du 23 mai 2013, je vous informais qu'une proposition de protection de l'ancienne école des Beaux-Arts de Saint-Etienne serait examinée par la commission régionale du patrimoine et des sites au cours de sa séance du 13 juin 2013.

Après un examen attentif et approfondi de cette proposition, la commission a émis un avis favorable à une mesure d'inscription au titre des monuments historiques des façades et toitures de l'ancienne école, de la serre et de la parcelle en totalité dont les rocailles et bordures. Je propose donc à monsieur le préfet de région de donner une suite favorable à cette demande.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le directeur régional
des affaires culturelles,
Par subdélégation,
La conservatrice régionale
des monuments historiques,


Marie BARD SA

Copie à : STAP